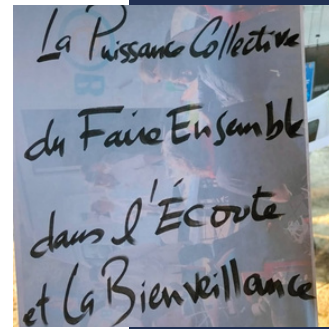




# Fédération des Centres Socioculturels de la Vienne



# Rapport annuel

# 2023





<b>4</b>	<b>— Mot de la présidente</b>
<b>6</b>	<b>— La Vie Fédérale</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Les chiffres clés des CA fédéraux</li><li>Les commissions</li><li>Pacte du Pouvoir de Vivre</li><li>Contribution à un article</li><li>La communication</li></ul>
<b>12</b>	<b>— L'Union Régionale Nouvelle-Aquitaine des Centres Sociaux, URNACS</b>
<b>13</b>	<b>— La Fédération des Centres Sociaux de France, notre implication</b>
<b>15</b>	<b>— Appui et accompagnement des adhérents</b>
<b>18</b>	<b>— Groupes métiers</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Groupe des référents familles</li><li>Groupe des animateurs jeunesse</li><li>Groupe CLAS</li></ul>
<b>19</b>	<b>— Les groupes projets</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Groupe ALSH émancipateur</li><li>Groupe accès aux droits et médiation numérique</li></ul>
<b>22</b>	<b>— Priorités 2024</b>
<b>24</b>	<b>— Penser le Fédéralisme de demain : une démarche collective</b>
<b>25</b>	<b>— Budgets</b>
<b>30</b>	<b>— Liste des CSC et des EVS</b>
<b>32</b>	<b>— Nos partenaires</b>

#### **Mention légale**

Ce rapport contient des informations confidentielles et privilégiées destinées uniquement à l'usage des membres de l'assemblée générale de la Fédération des Centres Sociaux de la Vienne. Toute divulgation, distribution ou utilisation non autorisée est strictement interdite.

Ce rapport a été préparé conformément aux lois en vigueur et aux règlements applicables aux fédérations associatives dans le département de la Vienne. Toute réclamation ou action légale découlant de ce rapport sera régie par les lois de la France et sera soumise à la compétence exclusive des tribunaux français.

# Mot de la présidente



Revenir sur l'année 2023, c'est, en avril 2024, se remémorer le formidable élan donné par **le Congrès de Lille en mai**, avec la construction, ensemble, du projet politique de notre réseau pour les années à venir. Cependant, l'année 2023 s'est inscrite également dans une période complexe de tensions pour notre réseau, sur lesquelles nous sommes tous et toutes mobilisé(e)s.

Les événements de 2023 et les mobilisations du début de l'année 2024 démontrent l'importance pour un réseau comme le nôtre à rester vigilant(e).

Il y aurait un grand risque dans la période qui s'annonce à se résigner. En 2024, notre priorité, c'est encore et toujours de porter l'ambition d'**une société fondée sur la démocratie, la dignité humaine et la solidarité**. Entre inégalités sociales et crises écologique, démocratique et démographique, lois qui consacrent l'exclusion plus que l'égalité, inflation, conflits internationaux, désillusion ou défiance envers les représentants politiques : notre société et ses fondements se fissurent.

Notre réseau, doit être conscient de notre place indispensable sur les territoires, avec des citoyens, des acteurs de la société civile, qui font vivre cette ambition au quotidien, loin du tumulte, des joutes verbales et de certains discours médiatiques.

Avec d'autres, les Centres Sociaux/Socioculturels, contribuent à tisser des liens entre les gens comme autant de réponses à ce qui est mis à mal. Lieux physiques ouverts à toutes et à tous, on y fait l'expérience de l'autre et du collectif, on y construit des actions pour faire valoir les droits de chacune et chacun : éducation, loisirs, culture. Les Centres Sociaux promeuvent le débat, le respect et l'écoute. Surtout, ils misent sur une richesse : celle des personnes qui ont le pouvoir, collectivement, de faire changer les choses pour construire une société qui aspire à la justice sociale et environnementale.



Moins d'une année après le séisme social qui a ébranlé la France en juin et juillet 2023, l'émeute urbaine, ayant entraîné la destruction irrationnelle de bâtiments publics (mairies, centres de loisirs, équipements scolaires ou culturels) au service même des plus démunis, et de nombreuses atteintes aux biens privés, souvent des plus pauvres, paraît oubliée. Il est cependant nécessaire en 2024 de se souvenir de cette crise, en l'inscrivant dans un diagnostic de fond des déséquilibres structurels de la société française.

On ne répondra à ces situations qu'en rendant les territoires plus efficaces et plus équitables pour tous. C'est là une œuvre de longue haleine, qui doit être envisagée, non pas à l'échelle d'un quartier dit « prioritaire » mais de toute la société, sur tous les territoires.

Les nombreux témoignages de mobilisation des habitant(e)s, des bénévoles et des professionnel(le)s suite aux incendies des structures ou en prévention de ceux-ci, mais aussi en médiation ont démontré l'attachement à ce bien commun qu'est le Centre Social/Socioculturel. L'action des professionnel(le)s et des bénévoles, en juillet 2023 dans les quartiers, a encore une fois démontré que le Centre Social est le dernier espace de lien social, de dignité, de service, de relais des services publics, d'expression de la parole des habitant(e)s, de pouvoir d'agir.



C'est dans ce contexte, avec des équipements encore noircis, que près de 130 millions d'euros de coupes budgétaires sont annoncées dans le budget de l'État pour la jeunesse et la vie associative. Comment recevoir ce choix politique, alors que ce sont des lieux d'éducation qui vont fermer, des emplois qui vont disparaître, des bénévoles qui seront démobilisé(e)s, des habitant(e)s qui seront encore plus démunis ?

Soyons fiers de notre capacité à **nous mobiliser** de manière si puissante lors de moments essentiels, comme celui du 31 janvier 2024 à Poitiers et à travers toute la France. Cette mobilisation, initiée par la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France, mettait en lumière le fait que les Centres Sociaux ne peuvent plus jongler entre des besoins sociaux croissants et un soutien public insuffisant. Cette alerte soulignait le manque de reconnaissance et de soutien public dont nous souffrons, ce qui impacte non seulement notre réseau, nos structures et nos équipes, mais aussi nos valeurs.

Le **rendez-vous national** de la cohésion sociale, qui a eu lieu le 7 mars 2024, au Conseil Économique Social et Environnemental apporte partiellement des réponses. L'engagement de l'utilisation du Fonds National d'Action Sociale 2023 (FNAS) par le Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités et de la CNAF est sans doute une réponse appropriée pour les 200 Centres Sociaux en danger en France, mais il doit l'être aussi pour apporter des réponses plus structurelles.

Si après les hausses de la CNAF de 11 % et le doublement de l'enveloppe de la Caisse Centrale de la MSA (CCMSA) pour les structures AVS, on peut se réjouir, il ne faut pas perdre de vue le moyen terme qui est de repenser le modèle économique des Centres Sociaux/Socioculturels. L'ouverture d'un chantier avec nos partenaires et le Ministère sur «*un futur pacte de coopération pour les Centres Sociaux*» doit rester un objectif commun.

Ces enjeux de pérennité ne sont pas uniquement ceux des Centres Sociaux/Socioculturels et Espaces de Vie Sociale de notre réseau. Ils sont ceux des habitant(e)s et des acteurs publics qui sont parties prenantes de ces projets, et s'appuient sur leur pertinence en termes de solidarité, de lien et d'animation sociale, de cohésion territoriale et de mise en œuvre de politiques publiques.

Nous reviendrons vers vous dans le courant de cette année 2024 pour définir de nouvelles rencontres associant tous les partenaires des Centres Sociaux. Il s'agira d'activer de **nouvelles alliances** avec les institutions, Collectivités Locales, État et associations proches pour maintenir et entretenir nos appuis localement, interpeller l'État, mais aussi le Conseil Départemental de la Vienne qui se place en dehors du sujet.

Pour apporter des réponses à court et moyen terme pour que le lien social, l'animation sociale, le développement local, l'éducation populaire puissent continuer à vivre et à être les ferments de cette société à laquelle nous aspirons.

**Béatrice Fuster-Kleiss** Présidente de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de la Vienne



# La vie fédérale

## Les chiffres clés des CA fédéraux

En 2023 **5** Conseils d'Administration

Nombre d'heures : 10

Bénévoles :

 **9 femmes**  **11 hommes**



en présentiel 6h



en visio 4h

Salariés :

 **2 femmes**  **3 hommes**



représentés à chaque Conseil d'Administration

## Les Commissions

### Commission jeunesse

**Augmenter le nombre d'espaces de paroles** pour les jeunes dans les Centres Sociaux et Socioculturels

Réalisation :

- Mise en place d'une formation pour les animateurs jeunes
- Diffusion de l'offre de formation jeunesse de l'URNACS
- Préparation de la diffusion de l'ambition commune
- Accompagnement des jeunes ambassadeur(trice)s à Paris suite au Congrès pour réfléchir à la place des jeunes dans notre réseau.

*A venir : Echange sur la jeunesse avec le CA de chaque Centre et EVS*

3 commissions auxquelles ont participé 10 à 15 personnes à chaque fois. Elles sont issues de 12 Centres Sociaux ruraux et urbains

**9 jeunes** ont participé au moins une fois **6 femmes/3 hommes**

**7 administrateur(trice)s** ont participé au moins une fois **8 femmes/4 hommes**

**13 animateur(trice)s** jeunes ont participé au moins une fois **7 hommes/6 femmes**



### Commission Développement du Pouvoir d'Agir

**Réfléchir sur les enjeux du Développement du Pouvoir d'Agir** dans les Centres Sociaux et Socioculturels et **rédiger collectivement un document de référence** à destination des partenaires pour alimenter les échanges.

Réalisation : Diffusion du texte dans les Conseils d'Administration des Centres

*A venir : Proposition de sensibilisation et de formation*

1 commission à laquelle ont participé :

Bénévoles :  4 hommes  3 femmes

Salarié(e)s :  1 homme  2 femmes

Référénts :

Administrateur : **Christophe Parent** (M3Q)

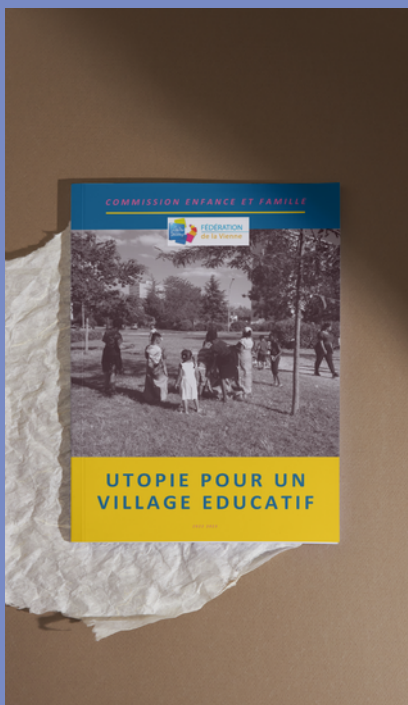
Salariés : **Vincent Divoux** (3 cités), **Cécile Martineau** (Fédération de la Vienne)

Référénts :

Administrateur : **Faïz Aganaye** (La Case)

Salariée : **Cécile Martineau** (Fédération de la Vienne)





## Commission Enfance Famille

Production d'un texte radical et pragmatique, d'un **projet éducatif** souhaitable pour 2025 au service du réseau. Un texte fort qui peut être utile pour :

- Analyser les actions du terrain
- Défendre notre positionnement vis-à-vis des partenaires

Réalisation : suite à l'écriture du projet éducatif, travail sur une méthode de diffusion dans les Conseils d'Administration des Centres Sociaux.

*A venir : diffusion du texte dans les CA et lien entre des projets tels que 1001 Territoires et la Commission.*

**4** commissions > **12** personnes

4 administrateurs 1 administratrice

Salariés : 2 hommes 4 femmes

Référents :

Administrateur : **Xavier MOINIER** (Centre d'Animation des Couronneries)

Salariée : **Cécile Martineau** (Fédération de la Vienne)

## Commission Parcours d'engagement des administrateurs

Construire avec les administrateur(trice)s des chemins pour faciliter l'engagement autour de notre vision de la société avec :

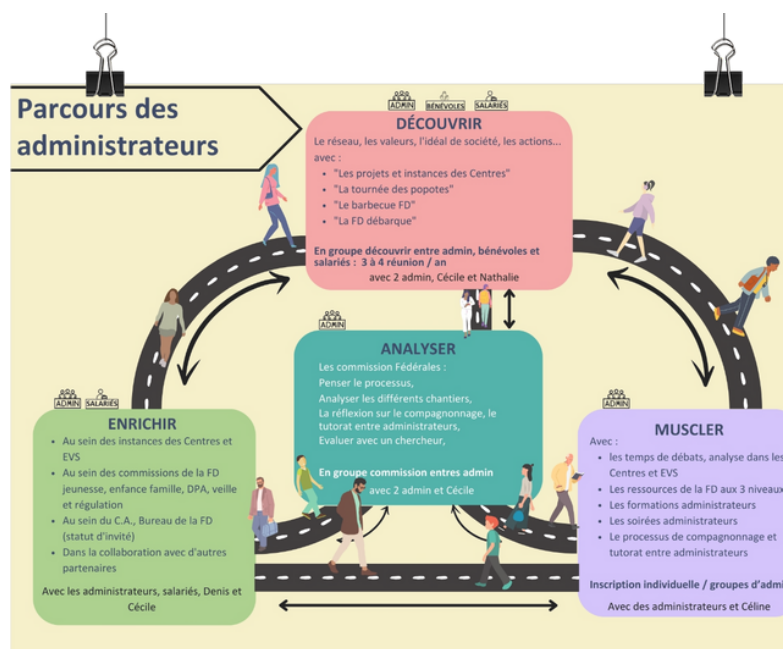
- Des propositions de temps collectifs conviviaux accessibles aux bénévoles, aux administrateur(trice)s pour découvrir
- Des propositions de temps de réflexion, de formations, d'accompagnement accessible aux administrateur(trice)s pour s'enrichir, se muscler

*A venir : Travail de recherche et d'actions accompagné par Sébastien Pesce chercheur en Sciences de l'Education et directeur de l'ouvrage Pédagogie de l'Engagement*

Parmi les nombreuses étapes du Parcours des administrateurs, en 2023 la Fédération a mis l'accent sur la Virée des popotes et la formation des administrateur(trice)s.

Référents de la Commission :

Administrateur(trice)s : **Christophe Parent** (M3Q) - **Béatrice Fuster-Kleiss** (Le Local) **Faïz Aganaye** (La Case)  
Salariées : **Cécile Martineau, Céline Chartier** (Fédération de la Vienne)





## LA VIREE DES POPOTES

3 réunions de préparation ont permis d'organiser la belle journée du 10 février 2024 sur les thèmes de :

- La précarité alimentaire et le projet de sécurité sociale alimentaire avec la Confédération Paysanne
- La place des jeunes dans notre réseau

3 réunions avec 10 personnes environ par rencontre ont réuni 7 Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale :

**4 jeunes femmes , 7 administrateur(trice)s** 4 femmes/3 hommes, **2 salarié(e)s** 1 homme/ une femme

*A venir : diffusion du compte rendu et des suites proposées sur les thèmes. Lancement de la préparation de la Virée des Popotes 2025.*

Coordinateurs de l'organisation :  
 Administrateurs : **Christophe Parent** (M3Q) - **Béatrice Fuster-Kleiss** (Le Local) **Faïz Aganaye** (La Case)  
 Salariées : **Cécile Martineau** (Fédération de la Vienne)

Coordinatrices de l'organisation :  
 Administrateurs : **Béatrice Fuster-Kleiss** (Le Local)  
 Salariées : **Céline Chartier**, (Fédération de la Vienne)



## LA FORMATION DES BENEVOLES

3 matinées de formation des administrateur(trice)s sur les thèmes suivants :

**Prendre la parole en public.**

Animé par **Quiproquos Théâtre.**

**9 participant(e)s / 7 Centres.**

L'objectif de cette formation est de :

- Prendre confiance en soi et gérer son stress/son émotion
- Être attentif à son auditoire
- Communiquer avec conviction et enthousiasme
- Gérer son temps de parole
- Faire passer son message, se faire comprendre de son interlocuteur

**Comprendre et communiquer les budgets en Assemblée Générale.**

Animé par **Rosy Marceau**, Présidente de l'association La Barque (Naintré)

**8 participant(e)s / 7 Centres.**

Pour être à l'aise avec les chiffres, bien comprendre les documents de référence qui permettent de connaître la santé financière d'une association. La formation permet aussi de connaître les 4 personnes référentes de cette santé financière. Elles ont chacune un rôle particulier.

**Devenir administrateur de Centre Social – un engagement politique ?**

Animée par **Béatrice Fuster-Kleiss et Céline Chartier**

**5 participantes / 4 Centres.**

Il s'agit, lors de cette matinée, de présenter la Fédération et le réseau des Centres Sociaux. Il s'agit aussi de répondre aux nombreuses questions des administrateurs sur les mandats d'un administrateurs, la fonction employeur, les relations avec les partenaires ou encore la vie associative.



## Commission transition numérique

Tenter de **définir une position du réseau** en matière de transition numérique

Après plusieurs annulations, un groupe s'est réuni le 6 juin 2023 au Centre Social Maison de la Gibauderie pour un échange sur le thème du numérique dans les Centres Sociaux. Étaient présents une administratrice, 2 directeurs et 2 salariées. L'objet de cette première rencontre était de dresser un état des lieux du numérique dans les centres.

### **LES CENTRES SOCIOCULTURELS SONT ENGAGÉS POUR LES HABITANT(E)S POUR UN NUMÉRIQUE HUMANISÉ**

Grâce à des personnes qui assurent des permanences régulières, qui sont très à l'écoute et qui ont des compétences relationnelles et techniques pour accompagner les habitant(e)s.

Ils entretiennent une relation adaptée et de confiance avec les habitant(e)s. Ils connaissent finement les situations des habitant(e)s.

Questions soulevées :

- La pérennité des postes
- Le sentiment de parfois compenser l'absence de service public.

### **VIGILANCE À CE QUE NOS PRATIQUES NE RENFORCENT PAS L'EXCLUSION DES HABITANT(E)S :**

Nous utilisons beaucoup les outils numériques dans les centres (communication, inscriptions, etc.). Pourtant, nous savons que le numérique est un facteur supplémentaire d'exclusion.

### **DES CHAMPS ET DES PRATIQUES A DEVELOPPER DANS NOS CENTRES**

Comment investir l'espace public numérique et aller vers les habitant(e)s par ce biais (Promeneurs du Net).

Le numérique comme outil d'apprentissage (code de la route, français...)

### **RÉFLEXION DE RÉSEAU et DES RESSOURCES AILLEURS**

Comment organiser et optimiser notre réseau ?



Référente :

Salariées : **Céline Chartier** (Fédération de la Vienne)

### **UN PROJET NUMÉRIQUE POLITIQUE, ÉTHIQUE ET PRATIQUE AU PLUS PRÈS DE LA RÉALITÉ DE CE QUE VIVENT LES HABITANT(E)S**

Beaucoup de questions autour de :

- Nos pratiques et des limites de l'accompagnement (sécurité, protection des données, accès à beaucoup de documents personnels des usagers,...)
- La parole collective des habitant(e)s concernant leurs difficultés d'accès aux droits, concernant leur droit d'être reçu par les institutions. Comment s'organiser collectivement pour une parole politique auprès des partenaires ?

Questions soulevées :

L'autonomie numérique : s'agit-il d'un droit ou d'un devoir ?

**Une prochaine rencontre est prévue le jeudi 6 juin 2024 de 18h30 à 20h30.**

Nous nous demanderons alors si nous souhaitons amener un changement, faire évoluer une situation à l'échelle du réseau ou de plusieurs centres du réseau, si nous souhaitons faire des préconisations.

# La communication



Un site internet : colonne vertébrale de la communication. Ce site est hébergé sur la plate-forme de sites de la FCSF. L'équipe y publie des articles sur l'actualité des projets fédéraux. Ces articles sont écrits par les membres de l'équipe et par un journaliste du 7.info. Elle y relaie les communications de la FCSF. Elle publie enfin les offres d'emploi du réseau. 14 articles publiés en 2023.



Une lettre d'info : 2 lettres d'info en 2023. L'outil Jackmail permet également de faire les envois en nombre de la Fédération (invitation pour les formations d'administrateur(trice)s, Groupe repenser la Fédération de demain).



Une page Facebook : l'équipe y publie des posts sur les rendez-vous qu'elle anime, elle y relaie les articles du site internet.

## Pacte du Pouvoir de Vivre, l'engagement politique de la société civile.



Dans la Vienne, suite à la crise des gilets jaunes et au lendemain du premier confinement, un collectif fortement engagé dans l'économie sociale et solidaire a lancé cette démarche au niveau local pour rassembler les énergies face aux difficultés sociales aggravées par la crise sanitaire. La volonté était de **se rassembler pour affirmer par les actes de la société civile une vision commune de la dignité humaine**, mettre en avant les initiatives locales de lutte contre la précarité.

La Fédération des Centres Sociaux de la Vienne co-anime le groupe local.

Une **douzaine d'associations** rencontrées ou de syndicats : le CEMEA, CCFD Terre Solidaire, la CFDT, Emmaüs, la FAGE (Association fédérative des étudiants de Poitiers), les Francas, la Mutualité Française, Sauvons l'Europe, le Secours Catholique, Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée, l'URIOPSS (fédération des associations des secteurs sanitaire et social).

Trois ans après, après avoir animé des débats sur les axes du Pacte du pouvoir de Vivre sur Civray, Châtellerault, Loudun, Montmorillon et avoir rencontré plus de **150 acteurs de notre réseau et des réseau amis**, nous avons découvert sur ces années, de nombreuses actions qui impliquent des citoyens dans la vie locale. Cette «société civile» discrète, exprime toute la vitalité de l'engagement sur les territoires, basé sur la libre volonté et hors de l'intérêt privé. Nombreux et nombreuses sont ceux et celles que nous avons rassemblé, qui agissent localement sur la santé, l'éducation, l'emploi, la précarité alimentaire..., **en tant qu'acteurs et actrices de terrain, engagé(e)s au quotidien dans la vie sociale, mais aussi en tant que force de proposition politique.**

De nombreux(ses) bénévoles des Centres Sociaux de la Vienne ont été présent(e)s lors de ces temps, pour dire la société qu'ils/elles veulent : **prendre soin de toutes et de tous, en particulier des plus fragiles, protéger la planète, les espèces et les êtres humains qui y vivent, donner un nouveau pouvoir d'agir à chacune et à chacun. Développer le pouvoir de vivre et d'agir individuellement et collectivement pour faire société et faire reculer les inégalités.**

## Contribution à un article

### *L'éducation populaire face à la défiance étatique. La démocratie est-elle soluble dans (une certaine idée) de la République ?*

**Marie-Hélène Doublet**, **Alexia Morvan** et **Sébastien Pesce** sont les trois autrices et l'auteur de [cet article](#), qui collaborent régulièrement avec la Fédération des Centres Sociaux de la Vienne dans le cadre de projets de recherche collaborative, dont l'un a porté sur le Réseau jeunes, et l'incident d'octobre 2020.

La question posée par ces trois chercheurs, était : *«Les événements d'octobre 2020, ne sont-ils pas annonceurs des transformations en cours – en termes de libertés associatives, de statut de la parole des jeunes et de formes de participation, de relations entre l'État et le secteur associatif ?».*

L'article s'intéresse à la **réforme de l'agrément** «Jeunesse et éducation populaire» qui transforme les rapports entre pouvoirs publics et associations, façonnés par le décret sur le «contrat d'engagement républicain», en application de la loi dite « contre le séparatisme » du 24 août 2021.

Extrait de l'article :

*«Le contrat d'engagement républicain rompt en effet avec la logique de confiance qui prévalait dans la charte des engagements réciproques de 2014 entre le secteur associatif, l'État et les associations d'élus territoriaux et territoriaux. Cette logique reconnaissait le rôle majeur que jouent les associations, y compris dans leur fonction « d'alerte et d'interpellation des pouvoirs publics ». Outre les deux premiers cas recensés de mise en œuvre du contrat d'engagement républicain depuis le décret (le planning familial à Chalon-sur-Saône, Alternatiba à Poitiers),*

The screenshot shows the article page for 'L'éducation populaire face à la défiance étatique' in the journal 'Pratiques de Formation / Analyses'. The page includes a search bar, navigation links, and a table of contents. The main text area contains the title, authors (Marie-Hélène Doublet, Alexia Morvan, and Sébastien Pesce), and a summary of the article. The summary discusses the impact of the 2020 events on the relationship between the state and the associative sector, and the role of popular education in this context. The page also features a list of keywords and a table of contents for the issue.

*ce changement de modèle risque d'entraîner la multiplication des interprétations arbitraires des points de rédaction imprécis du contrat, et surtout des effets d'autocensure et des dilemmes perturbateurs sur l'ensemble des pratiques associatives, notamment d'éducation populaire, qui accompagnent des actions collectives émancipatrices avec des visées de justice et de transformation sociales.*

*La nouvelle page qui s'écrit, introduit un changement de référentiel qui enserme les libertés associatives par une ingérence de type « régaliennne ». Elle pourrait bien constituer le levier d'une remise en cause inédite de l'éducation populaire civile et publique, et semble révéler un différend entre l'État et une partie du monde associatif quant au sens et aux conditions du travail démocratique. »*

Marie-Hélène Doublet, Alexia Morvan et Sébastien Pesce, « L'éducation populaire face à la défiance étatique », *Pratiques de formation/Analyses* [En ligne], 68 | 2024, mis en ligne le 01 mars 2024.

[Lire l'article.](#)

# L'Union Régionale Nouvelle-Aquitaine des Centres Sociaux : URNACS



URNACS  
Union Régionale  
Nouvelle-Aquitaine



L'URNACS, pour la Fédération de la Vienne, c'est l'implication de trois administrateurs au sein de sa gouvernance : **Béatrice Fuster-Kleiss** (Le Local), **Faïz Aganaye** et **Dominique Rousseau** (La Case) ainsi que l'implication du Délégué et de l'équipe fédérale. Mais aussi la participation des acteurs des Centres Sociaux et Socioculturels de la Vienne dans les Espaces Thématiques.

**Sur l'Espace Thématique Jeunesse**, les axes de travail se répartissent sur de l'échange entre jeunes en inter-Centres dans la région, de l'échange de pratiques et de la formation sur les postures professionnelles avec les salarié(e)s des réseaux départementaux. Le lien avec la dynamique nationale des réseaux jeunes est aussi un sujet de coopération régionale.

Dans le cadre du **Service civique**, 15 jeunes ont été accueilli(e)s cette année au sein de 9 Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale de notre réseau (dont 4 en milieu rural). Pour les jeunes, grâce à l'organisation régionale et FCSF, nous proposons plusieurs types d'accompagnement :

- De l'accompagnement collectif
- Des formations civiques et citoyennes que nous mettons en place en lien avec la FCSF
- Une journée «*Service civique et après*»
- Un accompagnement des tuteurs et tutrices
- Un accompagnement personnalisé par une spécialiste de l'orientation : Muriel Plasencia-Noblet

## L'emploi formation

Par ailleurs, l'URNACS avec son axe Emploi-Formation, et sa certification qualité « Qualiopi » a déployé des formations dans de nombreux domaines dont :

Handicap et inclusion, Fonction Accueil, Faire émerger et animer des Actions collectives à Visée Émancipatrice (FAVE), adaptation à la fonction pour les nouveaux responsables de Centres Sociaux (AFNR) etc.

**L'Espace Thématique régional vieillissement** se réunit une fois tous les deux mois pour piloter les différents projets :

- Échanges de pratiques (en visioconférence et en présentiel)
- Mise en place de formations
- Faire entendre des témoignages de ce que vivent les seniors dans nos structures.
- Renforcer nos partenariats avec les Carsat (Carsat Aquitaine et Carsat Centre Ouest)
- En quelques chiffres, dans nos Centres Sociaux et Espaces de vie sociale, on peut observer :
  - 600 bénévoles de plus de 60 ans
  - 21 Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale ont des projets autour du « Bien Vieillir »
  - Ces actions concernent 4 900 personnes dans notre réseau Vienne.

L'URNACS, c'est aussi un lieu d'échange entre Fédérations sur les enjeux de nos organisations et de ses acteurs.

## La communication

La Fédération de la Vienne met à disposition de l'association régionale 15 % de temps de travail pour la communication : mise en page de documents de communication, alimentation du site internet, envoi de la lettre d'info et lien avec les prestataires (graphistes, imprimeurs).

# La Fédération des Centres Sociaux de France

La vie de réseau, c'est aussi nos liens constants avec la Fédération des Centres Sociaux de France FCSF et les autres fédérations départementales.

Pour la Fédération de la Vienne, nous avons une double implication dans les travaux visant la construction du **futur projet fédéral 2024-2032** avec la participation de la Présidente de la Fédération : **Béatrice Fuster-Kleiss** qui participe depuis l'origine au groupe de travail, et du directeur du CSC des 3 Cités, **Vincent Divoux** qui y siège en tant qu'administrateur de la FCSF.

Après la présentation et l'approbation des travaux lors du Congrès de Lille, le socle politique de ce projet est en phase de finalisation. Actuellement, le travail se porte sur la construction de supports d'appropriation. Puis le projet se déclinera en objectifs opérationnels en traduisant les ambitions en actions, sur les 3-4 prochaines années.

## Les thématiques retenues :

- Pour une transformation écologique, citoyenne et solidaire de la société
- Pour une société plus égalitaire, équitable et engagée contre la pauvreté
- Construire une société où chacun.e trouve et prend sa place
- Pour une démocratie en mouvement, construite par et pour toutes et tous

Deux autres axes concernent une réflexion sur le fédéralisme.

Pour un réseau fédéral, promoteur du projet centre social, qui fait vivre la démocratie et appuie l'action de ses adhérents :

- Pour les Centres Sociaux : renforcer notre capacité à appuyer, promouvoir, défendre
- Pour notre réseau : une vision commune de pilotage et d'animation démocratique



**Nous sommes présents sur divers groupes de travail au sein de la Fédération des Centres Sociaux de France.**

Béatrice Fuster-Kleiss participe aux groupes **Groupe Stratégique Qualification (GSQ) et Fonds Spécifique pour la FORMation des Acteurs (FOSFORA)**, pour réfléchir et contribuer à la feuille de route du projet fédéral. Pour rappel, FOSFORA est le fonds national dédié à la formation des acteurs associatifs, créé par et pour le réseau des Centres Sociaux. Chaque année, et ce, depuis 1997, la Fédération des Centres Sociaux de France appelle auprès de chaque centre adhérent la cotisation FOSFORA, dédiée à la formation des bénévoles. Le GSQ est un groupe de réflexion réunissant le Groupe FOSFORA et le Groupe des Organismes de Formation du réseau pour définir la stratégie de formation des acteur(trice)s du réseaux et anticiper les enjeux à venir.

Notre expérience départementale est aussi sollicitée sur les actions comme :

- L'ALSH émancipateur
- L'engagement des jeunes et réseau jeunes
- Les questions de gouvernance, et d'engagement, dont le travail fait sur la « gouvernance inclusive » : la manière dont on pense/organise/construit la place des jeunes dans la gouvernance (et pas que dans les CA), et notamment autour de la pédagogie critique de l'engagement...



Crédit photos : Laurent Sanson / LS Medianord, Joaquim Carvalho , Eglantine Nigon, Steeve Vrielynck

Nos interventions se déroulent au niveau de la Fédération des Centres Sociaux de France, ou dans les Fédération départementales pour des interventions visant à **alimenter la réflexion collective des Fédérations départementales et de Centres Sociaux**, qui veulent découvrir d'autres pratiques, à partir du témoignage d'expérience du réseau et de l'éclairage de personnes ressources, de l'expérimentation d'ateliers pratiques...

Enfin, nous collaborons à la réflexion sur les Centres Sociaux itinérants que nous avons dans la Vienne. Nous abordons sur l'axe « Allez vers ». La Fédération des Centres Sociaux de France poursuit sa dynamique des «Centres Sociaux itinérants», grâce au soutien de la Direction Générale de la Cohésion Sociale, et c'est désormais une animation nationale qui va être proposée : construction d'une formation nationale et de son essaimage, zooms sur des questions sociales travaillées dans ce cadre de «l'aller vers», travail sur la sensibilisation des partenaires des Centres et Fédérations aux atouts de ces démarches... l'action sera portée en 2024-25 par la FCSF en alliance avec les Fédérations de Bretagne et peut être la Fédération de la Vienne ou l'Union Régionale Nouvelle-Aquitaine des Centres Sociaux.

### **Le Congrès de Lille en mai 2023.**

L'objectif, c'était pour ce Congrès dit « Banquet Final », d'échanger pour forger **les orientations politiques de notre réseau. Sur les thématiques de justice sociale et de démocratie, cet événement a réuni sur 3 jours,**

**4 000 participant.es**, issus de toute la France (métropole et Outre-Mer) et des représentant.es de notre Fédération Internationale (IFS).

**Dans la Vienne, nous étions 120**, ce qui, rapporté à la densité de notre réseau nous place dans le peloton de tête de la mobilisation fédérale.

Chacun retient les temps forts que sont les plénières et le concert de HK du lundi soir. Sur les ateliers (plus de 70 proposés sur les 3 jours), on retient des approches qui favorisaient la rencontre, l'expression et les échanges entre les personnes. Lors de ces 3 jours, on a ressenti «*la force d'un réseau*». Voir 4 000 personnes, cela marque les esprits. Cela vient renforcer le sentiment d'appartenance à ce mouvement que constitue le réseau des Centres Sociaux.

Cela a été une expérience vécue en équipe de bénévoles, habitant(e)s, administrateur(trice)s, salarié(e)s, **un temps fort de cohésion, un rendez-vous fédérateur, qui est une occasion pour animer notre propre dynamique locale**. Il a permis de prendre des contacts avec d'autres Centres Sociaux, de découvrir ce qui se fait ailleurs.

Pour les Centres ayant organisé un Banquet Citoyen, cela a été l'occasion d'apporter sa contribution et donc d'être acteur(trice) des débats ; plus d'une dizaine d'ateliers ont reposé sur de l'expérience des Centre Sociaux de la Vienne, avec aussi une forte mobilisation des jeunes de notre réseau fédéral.



# Appui et accompagnement des adhérents

Le réseau, c'est en décembre 2023 :

**24 associations personnes morales**

(nous étions 18 il y a dix ans)

**18** qui **exercent des missions** de Centres Sociaux et Socioculturels, 4 d'Espaces de Vie Sociale et 2 de l'Animation et des services de proximité.

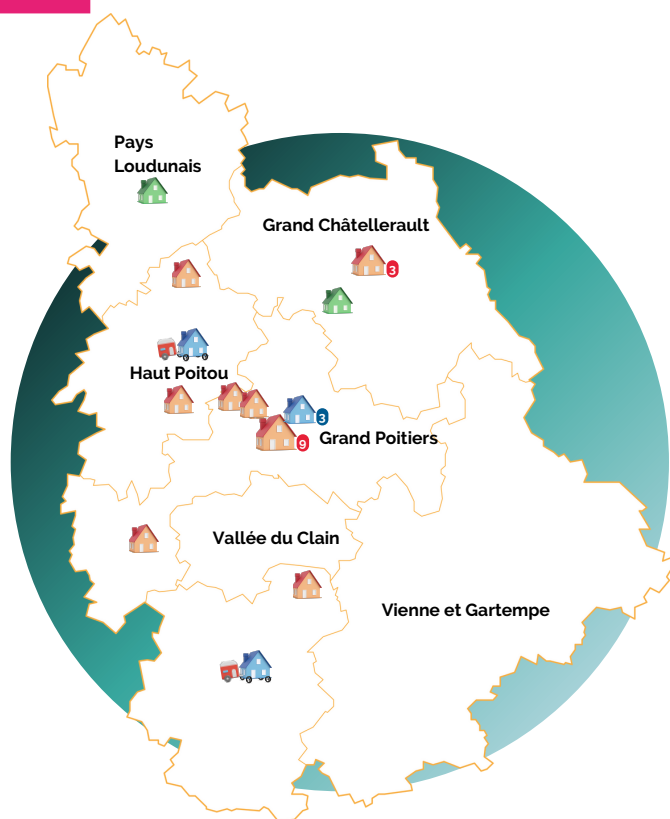
**20** agréments Centre Social

**5** agréments EVS

De 2016 à ce jour, les arrivées de nouveaux adhérents :

Centre D'Animation des Couronneries, Mille Bulles, puis CSC Gibauderie, CSC CAP SUD, l'ACLE, Pourquoi Pas la Ruche.

Des adhésions récentes de Centres en milieu rural : le CSC La Pousse sur le Nord du Haut Poitou, la MPT Pays Mélusin sur Grand Poitiers Ouest.



## Projet expérimental : Qualité de vie et conditions de travail des Directions de Centres Sociaux



Nous avons entamé en 2023 avec les directions du réseau, une réflexion sur ce sujet.

Depuis 2020, **14 nouvelles directions salariées** ont intégré notre réseau de Centres Sociaux, d'Espaces de Vie Sociale et d'associations de développement local. Depuis cette date, les difficultés de recrutement s'accroissent et se complexifient et les départs soudains de directions ne cessent de nous interroger. Les administrateurs et administratrices, ainsi que l'équipe fédérale qui agit en appui auprès de ses adhérents sont à la recherche de nouveaux leviers qui permettraient de maintenir en emploi «dans de bonnes conditions de Qualité de vie et de conditions de travail (QVCT)», et durablement les nouvelles directions qui arrivent dans notre réseau.

En 2023, nous faisons l'hypothèse, dans un milieu qui repose encore sur les ressorts de l'engagement qu'au centre de la qualité de vie au travail résident des leviers essentiels que sont la latitude donnée aux salarié(e)s pour agir sur leur travail. Nous sommes un mouvement d'Éducation Populaire qui milite pour le Pouvoir d'Agir des individus.

Parmi les facteurs psychosociaux les plus fortement associés aux difficultés de recrutement, figurent **le travail dans l'urgence, les tensions avec le public et surtout le sentiment de ne pas pouvoir faire un travail de qualité** (« travail empêché »)

Il nous semble donc que ce sont les conditions de travail qui contribuent aux difficultés de recrutement et de fidélisation/maintien en emploi «en toutes QVCT». Nous souhaitons donc en 2024 trouver les leviers pour que les employeurs, modifient et/ou adaptent **l'organisation du pilotage des Centres Sociaux afin d'attirer et de fidéliser les personnes en poste et les candidat(e)s.**

En agissant sur les leviers tels que : matériels, organisationnels, sociaux et psychologiques, et en ajoutant notre capacité à planifier l'utilisation des ressources humaines, en étant respectueux des ressources des personnes, il nous semble possible de façonner un environnement professionnel juste et en rapport avec la réalité de l'offre de travail.

A partir d'une expérimentation sur 7 sites, il s'agit de travailler sur l'emploi « *dans de bonnes conditions de QVCT* », et durablement des nouvelles directions. Cela à partir d'une mise en visibilité du décalage entre le prescrit et le réel pour les fonctions de direction : « Ce qu'on dit du travail de direction, et ce qu'on fait », pour mieux attirer et fidéliser.

Les ambitions à ce stade de notre réflexion sont : qu'il faut **prendre soin du travail des directions, pour qu'ils/elles prennent soin du travail des équipes** ; et que **les équipes prennent soin des bénéficiaires**.

L'accompagnement doit être l'occasion - dans une logique d'organisation apprenante et d'analyse et échanges de pratiques - d'améliorer et renouveler l'action en continu des professionnels, à partir de leurs situations de terrains, pour mieux les comprendre, mieux agir dessus et mettre en visibilité le réel du travail.

Les premières phases du projet sont :

- L'identification des situations d'actions caractéristiques à partir **des situations de travail réelles** des professionnels
- La structuration des actions d'amélioration à déployer et à expérimenter

Après ces étapes, nous travaillerons à l'expérimentation des actions d'amélioration repérées aux retours d'expérience et à l'essaimage au sein de notre réseau régional et national.



## Fermeture définitive du centre social d'Ozon à Châtellerault

À partir de l'été 2022, ponctué par les absences de la direction, les dirigeants bénévoles ont assuré les fonctions essentielles pour faire perdurer les services à la population, ils ont aussi été confrontés à des absences massives de l'équipe salariée. Durant cette période, l'équipe fédérale salariée a consacré un nombre d'heures important pour apporter au CSC d'Ozon du soutien sur les questions de pilotage, financières et RH.

Début 2023, malgré un nouveau projet (validé en Conseil d'Administration) et un prêt des partenaires (Ville et CAF) la relation entre les partenaires (Ville/CAF) et les membres du Bureau du CSC d'Ozon s'est fortement dégradée. Il en a été de même entre la Fédération et le CSC d'Ozon.

Les membres du Bureau de la Fédération ont rencontré en mars 2023 les représentants des trois autres Maisons de Quartier de Châtellerault en présence de la Présidente du CSC d'Ozon.

En août 2023, la tribunal administratif a prononcé définitivement la fermeture du Centre Social d'Ozon à Châtellerault. Tout au long du plan de redressement, décidé par le Conseil d'Administration du CSC d'Ozon en mai 2022, la Fédération a soutenu le CSC d'Ozon sur sa stratégie de réorganisation des postes en lien avec les réalités économiques. **Notre accompagnement s'est mis en place auprès de la direction et les membres du Bureau** tout en évaluant les conséquences que cela engendrait sur le projet global.

Il a été noté :

- Que les représentants des trois autres Maisons de Quartier ne validaient pas l'attitude des administrateurs du CSC d'Ozon vis-à-vis des partenaires
- Qu'ils s'engageaient à soutenir le maintien des services à la population sur le quartier d'Ozon, si (et seulement si) le CSC d'Ozon ne pouvait se maintenir
- Qu'ils s'engageaient à travailler à plus long terme sur une préfiguration d'une nouvelle action d'Animation de la Vie Sociale adaptée aux enjeux du quartier d'Ozon



En octobre 2023, la Ville de Châtelleraut et la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne, ont lancé un appel à projet pour la préfiguration d'un nouvel équipement sur le quartier d'Ozon.

En novembre 2023, la Fédération des CSC de la Vienne, s'est associée à l'Union Départementale des MJC pour faire une réponse commune. L'idée étant de mettre en complémentarité les compétences des deux Fédérations et d'agir en deux phases :

- Six premiers mois consacrés à un travail sur la mémoire, sur le quartier vécu, sur la mobilisation et la participation des habitants à partir d'orientations élaborées en commun permettant un diagnostic partagé.
- Douze mois consacrés à un travail sur la préfiguration. Cette phase serait menée avec un/une chargé(e) de mission dédiée.

## Les autres types l'appuis et accompagnements

Tout au long de l'année, divers accompagnements se sont déroulés pour l'équipe fédérale, nous les notons brièvement ci-après :

- Accompagnement aux fonctions de Direction de CSC lors d'absence de celles-ci
- Accompagnement au recrutement (SEVE/Poitiers, CSC Minimés et MPT Châtelleraut)
- Accompagnement à la fonction de Direction transitoire en l'absence de Direction (SEVE/Poitiers, CSC Minimés et MPT Châtelleraut)
- Accompagnement de Bureaux, de Conseils d'Administration
- Accompagnement de la gouvernance : écriture de Convention Pluriannuelle d'Objectifs (Buxerolles, Mille Bulles Civraisien, MPT Pays Mélusin), méthodologie autour des délégations, de la Gouvernance
- Adhésion-reconnaissance à la Fédération des Centres sociaux et Socioculturel de France (CSC la Pousse, et MPT pays Mélusin)
- Conseils sur la vie associative
- Accompagnement au renouvellement de projets Sociaux et des évaluations intermédiaires des agréments Caisse d'Allocations Familiales pour les Espaces de Vie Sociale et Centres Sociaux concernés (Centre Familial, Cicérone, La Pousse)
- Accompagnement aux fonctions de gestion et stratégie financière

## ALISFA et la classification 2024

ALISFA

En janvier 2023, se signait l'accord de branche relatif aux nouveaux systèmes de rémunération et de classification dit Classification 2024 qui s'applique en janvier 2024. Afin de réussir cette transition, chaque Centre Social et EVS concerné a dû, après avoir pris connaissance de l'avenant modifié, et après avoir informé les salariés, repositionner chaque salarié sur un nouvel indice et sur de nouveaux critères de compétence et d'ancienneté. Cet avenant impacte la pesée et la rémunération de chaque salarié. Chaque employeur a dû franchir chaque étape de cette mise en œuvre, ce qui a occasionné une surcharge de travail pour les administrateur(trice)s et salarié(e)s de notre réseau. Plusieurs temps administrateur(trice)s et directions, ont été organisés sur cet objectif par la Fédération associée au Cabinet Ten France.



# Groupes métiers

## Groupe des référent(e)s familles

On compte **19 référent(e)s familles** pour les 18 Centres Sociaux de la Vienne. L'ADAPGV a 2 agréments Centre Social. L'association emploie 1 référent familles à Châtelleraut et 1 référent familles à Poitiers.

Il y a du mouvement sur ces postes en 2023. Entre le début et la fin de l'année, **18 référent(e)s familles sont en poste**. Certains sont en cours de recrutement ou sur le départ. Lors des 3 rencontres de ce groupe métier, nous accueillons 8 nouvelles personnes.

3 rencontres en 2023 : février, avril, octobre

10 participant(e)s en moyenne (sur 18 personnes en poste)

Sujets de travail :

- Échange de pratiques et actualité des centres
- Les départs en vacances des familles : bons plans, dispositifs et financements
- La mobilisation des familles

## Groupe des animateurs jeunesse

La dynamique jeunesse de la fédération est pilotée par **Cécile Martineau**.

Dans le cadre de cette dynamique, il y a un groupe Réseau jeunes départemental et un groupe métier Animateurs jeunesse.

Le groupe métier se rassemble 2 fois par an. À chaque rencontre, une douzaine de participant(e)s.

En juin 2023, sur les thèmes :

*De quoi avez-vous besoin pour mettre en place davantage d'espaces de parole pour les jeunes ?*

Avec un invité : [La Boussole des Jeunes](#).

En septembre 2023, sur le thème de la violence en général et sur les violences faites aux jeunes en particulier.

Avec des invités : [La maison des adolescents de la Vienne](#),



Et demain ?

La Caf de la Vienne et les 3 têtes de réseaux associatives de la Vienne travaillent sur une CPO. Dans ce cadre, la Ligue de l'enseignement assure l'animation du groupe des animateurs enfance. L'Union départementale des MJC assure l'animation du groupe des animateurs Jeunesse ainsi que des animateurs promeneurs du net. La Fédération des Centres Sociaux de la Vienne assurerait, dès 2024, l'animation d'un groupe des animateurs et référents familles. Elle pourrait également développer le dispositif Promeneur du Net Parentalité Famille.

## Groupe CLAS

Dix-huit Centres de la Vienne animent au moins un CLAS pour les élèves de primaire ou de collège. Certains proposent parfois les deux. On compte **21 animateur(trice)s responsables de CLAS**.

Le groupe CLAS est un groupe métier qui se réunit 3 fois par an. Les participant(e)s choisissent les thèmes de travail. En moyenne, il y a 15 participant(e)s par rendez-vous.

En 2023, le groupe a organisé un Clas Show. L'objectif était de permettre, au cours d'un après-midi, à des bénévoles et à des professionnel(le)s de se rencontrer, d'échanger, de découvrir ou redécouvrir les fondamentaux d'un CLAS.

**20 bénévoles**  
**31 professionnel(e)s** se sont déplacé(e)s.

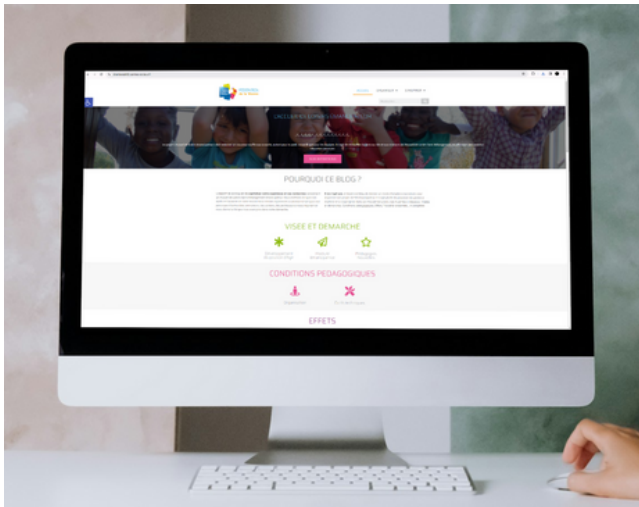
Ils/Elles ont pu découvrir :

- Des outils pédagogiques
- Des façons d'aménager l'espace pour susciter les apprentissages
- Des jeux de société pour apprendre en s'amusant

Ils/Elles ont également pu débattre sur le thème de la culture, de la place des familles, l'intérêt des outils pédagogiques.

# Les groupes projets

## Groupe ALSH émancipateur



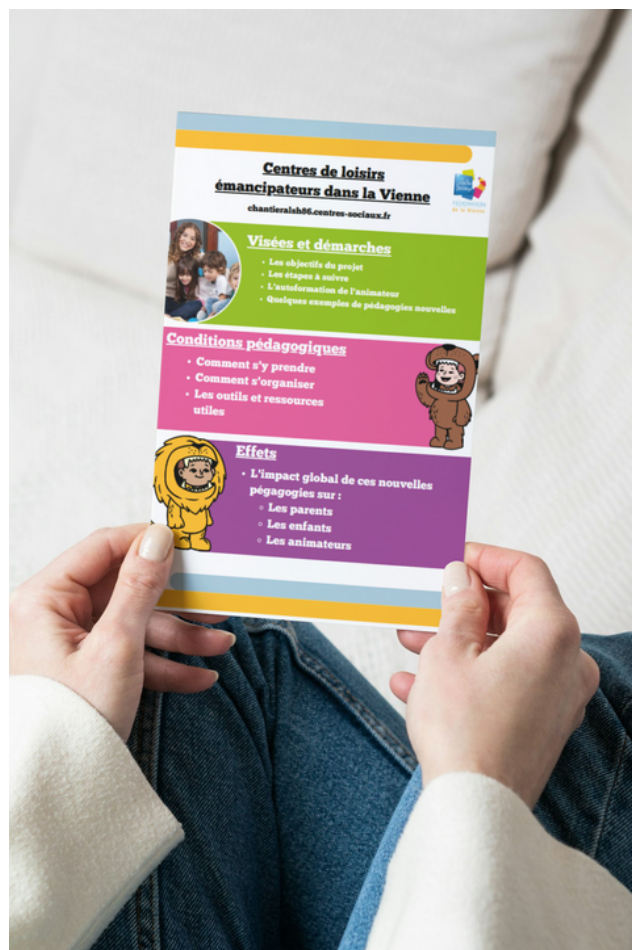
3 rencontres d'une journée, **9 à 11 salarié(e)s** issu(e)s de 7 Centres Sociaux et Socioculturels.

Ce groupe rassemble les responsables des Accueils de Loisirs qui travaillent sur la question de l'émancipation des enfants dans leurs accueils. En 2023, ils font de l'analyse de la pratique professionnelle.

Cela leur permet **d'échanger collectivement sur leur activité** afin de trouver des solutions aux problématiques qu'ils/elles rencontrent quotidiennement, notamment pour la mise en place d'un nouveau modèle d'ALSH, qui fait une large place au libre choix et aux décisions des enfants.

En 2023 :

- Ils/Elles ont produit des connaissances sur l'accompagnement de projets d'enfants sur la base d'activités autonomes, sur l'aménagement des temps calmes pour permettre le libre choix des enfants, sur les liens avec les familles.
- Ils/Elles ont retravaillé les fiches qui permettent l'appropriation des connaissances produites par l'extérieur. Il y a eu une refonte et une mise à jour du site ALSH : le design du site a été modifié et plusieurs outils pour les animateurs ont été mis en ligne.
- Ils/Elles ont rencontré en visio la Maison Courcelle une association historiquement en recherche sur l'émancipation des enfants.
- Ils/Elles ont rencontré **Jean Marie Bataille** chercheur en Sciences de l'Éducation qui leur a proposé de rejoindre un réseau d'acteur(trice)s qui travaillent sur la liberté dans les loisirs.
- Ils/Elles ont créé un « Mercato » des ALSH : les animateurs et des enfants visitent les centres voisins pour découvrir et échanger sur le fonctionnement et permettre des rencontres entre enfants.



Visiter le site internet du projet ➔

## Groupe projet accès aux droits et médiation numérique

Dans la Vienne, 11 Centres Sociaux ou Espaces de Vie Sociale (sur 24 adhérents) ont un espace dédié au numérique. Cela représente 20 personnes bénévoles ou professionnel(le)s, qui sont en lien avec le public et font vivre ces espaces.

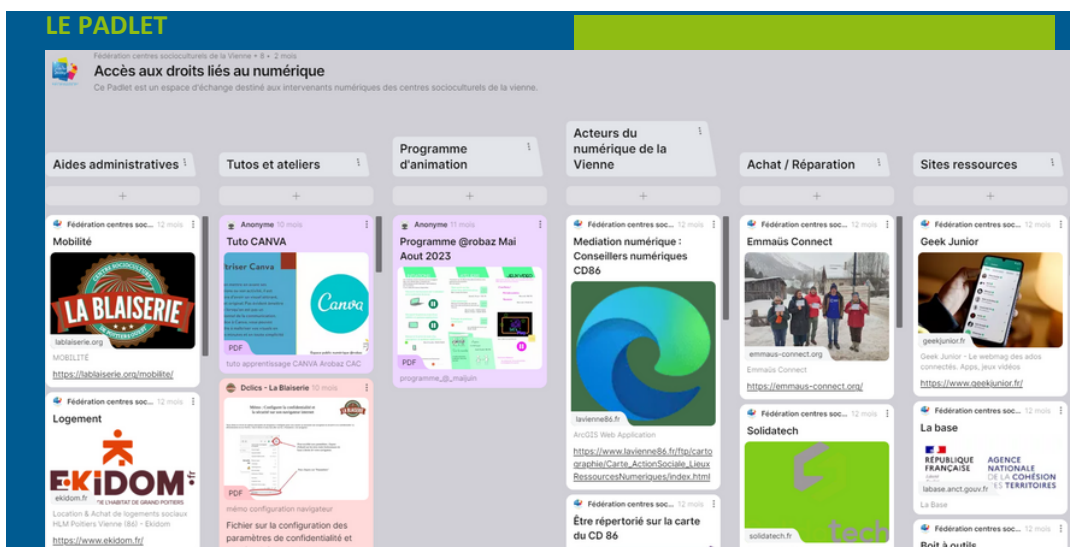
Centres	Espace dédié	Personne ressource
3 cités	France service	1 pro
ACLE	/	1 Conseillère numérique
ADAPGV	/	2 pro
Blaiserie	D' Clics (France service + bus)	3 pro
CAC	@robase	4 pro
La comberie	En cours (au centre commercial)	1 pro
Local	salle + Guitoune	2 pro
Les minimes	Htag	1 pro
Seve	Salle + Guitoune	1 pro
Toit du monde	/	1 bénévole 1 pro
La Pousse	espace formation	2 pro

Le groupe projet rassemble des bénévoles et des professionnel(le)s qui accompagnent les habitant(e)s vers l'accès aux droits et qui œuvre pour rendre le numérique accessible aux personnes qui en sont éloignées.

En 2023, le groupe s'est réuni 3 matinées (en janvier, avril et novembre). 8 personnes en moyenne à chaque rendez-vous.

Il a travaillé sur :

- Un padlet de partage de documents, modèles d'animation, contacts et bons plans.
- Un diagnostic métier pour savoir ce que font les animateurs numériques des Centres Sociaux et Socioculturels de la Vienne de la Vienne.



## Le Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF)

Le Schéma Départemental des Services aux Familles est un outil de pilotage et a pour objet notamment d'évaluer l'offre et les besoins territoriaux en matière de services aux familles et de définir des actions départementales pour y répondre. Il est renouvelé tous les 6 ans. Le dernier a été adopté le 2 octobre 2023.

Il a pour ambitions et finalités :

- De renforcer l'égalité des chances dès les 1000 Premiers jours
- De renforcer les compétences parentales,
- De réduire les inégalités sociales et territoriales

Au-delà des questions éducatives et de soutien à la fonction parentale, ce schéma intègre l'Animation de la Vie Sociale comme une composante importante

## Vers une nouvelle convention avec la CAF

Les conventions avec les fédérations d'éducation populaire ont vu le jour dans un contexte de développement et de maillage des territoires en lien avec les préconisations du Schéma Directeur de l'Animation de la Vie Sociale couvrant la période 2018-2022. Pour la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2024-2027, **la Fédération des Centres Socioculturels, La Ligue de l'enseignement et l'Union départementale des MJC de la Vienne** manifestent une volonté de développer leur coopération partenariale.

Nous affirmons que l'Animation de la Vie Sociale est une forme d'intervention particulièrement adaptée dans le contexte social actuel. Faisant appel aux capacités, à la participation, à l'expertise d'usage des habitant(e)s et à la coopération entre acteurs, les Centres Sociaux permettant des regards croisés et une approche globale du territoire. Ces caractéristiques offrent l'opportunité d'aborder les questions d'un territoire dans leur complexité et d'y construire des réponses adaptées à partir de méthodologies participatives.

de l'offre de services sur les territoires considérant les structures Centre Social et Espace de Vie Sociale comme des outils de transformation des territoires. Dans ce sens, le schéma porte une approche globale des services aux familles, en s'intéressant à définir des enjeux de transformation permettant de décloisonner des politiques publiques pour tendre vers une prise en charge de l'ensemble des besoins.

Le Schéma Départemental des Services aux Familles associe pour la première fois, dans son comité de pilotage, les 3 fédérations d'affiliation des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale : la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de la Vienne, la Ligue de l'enseignement et l'Union Départementale des MJC.



Les 3 Fédérations et la CAF de la Vienne conviennent que les actions sont mises en œuvre au sein d'un cadre de valeurs communes à savoir :

- Développer le pouvoir d'agir des habitants et faire vivre la démocratie participative ;
- Agir pour la dignité humaine et respecter les principes de neutralité, laïcité et mixité ;
- Développer la solidarité entre les personnes et promouvoir le lien social ;
- Animer ces missions en partenariat et en complémentarité avec les acteurs du territoire.

Elles reconnaissent leur complémentarité dans l'accompagnement et le soutien apportés aux Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale agréés ou en devenir. Afin de concourir à l'atteinte de leur vision idéale la CAF et les Fédérations ont identifié 4 changements auxquels elles souhaitent, par leurs actions conjointes ou séparées, contribuer dans le cadre de la présente convention.

### Ambition Partagée 2027

Les fédérations et la Caf ont répondu de manière efficace aux enjeux d'accompagnement et de développement des structures AVS

Les fonctions de directions sont ré-enchantées

Les collectivités territoriales soutiennent et reconnaissent la fonction AVS

Chaque bénévole se sent intégré et légitime pour contribuer et faire vivre le projet social.

# Priorités 2024

## Mobilisation nationale le 31 janvier 2024

La proposition politique de mobilisation du réseau est publiée le 9 octobre 2023 par **Tarik Touharia**, le président de la FCSF. La date prévisionnelle de mobilisation nationale des centres sociaux est le 31 janvier 2024. L'objectif de la mobilisation est de faire entendre nos revendications et d'inviter nos partenaires nationaux à une rencontre au 1er trimestre 2024 pour trouver ensemble des solutions. Il s'agirait, le mercredi 31 janvier :

- D'occuper l'espace public
- Avec les administrateur(trice)s, les professionnel(le)s, les habitant(e)s
- De faire venir les médias pour faire entendre nos inquiétudes

### Nos revendications

#### ➔ Un appel à la coresponsabilité

Les enjeux de cohésion sociale, de lien social, d'émancipation, de justice sociale, de démocratie sont aussi ceux des acteurs publics. Ministère, organismes sociaux, élus locaux : tous doivent répondre à l'appel !

#### ➔ Un fonds de soutien exceptionnel

Nous en appelons à un fond de soutien de 65 millions d'euros : pour amortir la crise à la fois structurelle et conjoncturelle que rencontrent les centres sociaux sur les territoires, mais aussi pour éviter la réduction des actions des structures, voire leur fermeture.

#### ➔ Un nouveau pacte de coopération

La coopération est dans l'ADN des centres sociaux ! Cette approche doit être reconnue et traduite concrètement pour une qualité de relation entre le centre social et ses partenaires, afin de répondre aux défis sociaux et sociétaux auxquels nous faisons face.

#### ➔ Un modèle économique renouvelé

Basé sur des revalorisations plus fortes, une réflexion sur les parts de financements des prestations de services socle des centres sociaux, et qui repense le modèle économique des accueils de loisirs au regard des enjeux de continuum éducatif et d'attractivité des métiers de l'animation.



Lors du Conseil d'Administration de la Fédération du 4 décembre 2023, les membres ont décidé de se rallier à la mobilisation nationale du 31 janvier 2024. Les premiers supports de communication ont été envoyés par la FCSF le 12 décembre 2023.

Dès le 15 décembre, 2 visios de mobilisation étaient proposées par le Collectif Fédéral pour informer les Présidences et les Directions et évaluer les envies et possibilités de mobilisation de chacun.

**Le 31 janvier 2024, les Centres et la Fédération occuperont le parvis de l'Hôtel de Ville de Poitiers.**

L'objectif est de mobiliser **au moins 10 personnes par Centre**. À 240, nous devrions faire entendre nos revendications.

D'ici là, le Collectif Fédéral a pour missions :

- De diffuser la communication nationale sur ses propres supports de communication et de les envoyer aux Centres
- D'informer la presse
- Organiser l'occupation de l'espace public

Pour la partie relations presse, nous avons été accompagnés par **Romain Mudrak**, ancien journaliste du 7.info et administrateur de SEVE.

Il a réalisé le communiqué de presse et nous a permis de cibler très précisément les médias et les journalistes qui pouvaient diffuser notre communiqué.

## Les partenaires que nous souhaitons interpeler

Madame la Ministre des Solidarités et des Familles  
Monsieur le Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires  
Madame la Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et la Vie associative  
Madame la Présidente de la Caisse nationale des allocations familiales  
Monsieur le Président de la Caisse nationale d'assurance vieillesse  
Monsieur le Président de l'Association des Maires de France  
Monsieur le Président d'Intercommunalités de France  
Monsieur le Président de Départements de France

## Centres sociaux fragilisés : des annonces encourageantes, une vigilance à maintenir en 2024

Le 7 mars 2024, la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France a réuni les coresponsables de la cohésion sociale autour de la situation de fragilité des centres sociaux.

### *Que peut-on retenir de cette rencontre pour l'année 2024 ?*

Les premiers signaux encourageants sont la reconnaissance par l'ensemble des acteurs du rôle des centres sociaux dans la société, mais aussi de leur coresponsabilité à apporter des réponses à la situation des Centres Sociaux. Il existe un accord de tous les partenaires sur les inquiétudes formulées et objectivées par la FCSF quant à la situation de fragilisation des Centres Sociaux.

L'engagement de la Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités à apporter un accompagnement financier exceptionnel dans les semaines à venir pour répondre aux besoins conjoncturels et structurels doit être notre première vigilance.

L'engagement renforcé de la part des différents organismes sociaux : CNAF, CNAV et CCMSA et des engagements restent à valider dans les prochaines semaines.

Les accords des associations nationales d'élus pour relayer au sein de leurs réseaux respectifs l'attention à avoir quant à la situation des structures dans les semaines qui viennent doivent là encore avoir des incidences concrètes sur notre territoire, principalement là où des municipalités isolées baissent en 2024 le financement des Centres Sociaux. Un engagement partagé avec la FCSF, à ouvrir, dans la Vienne, un chantier autour du modèle socioéconomique des Centres Sociaux, qui articule dimension économique, richesses humaines, qualité de la coopération entre les acteurs et simplification administrative.

Si ces premières annonces sont autant de signaux positifs, face à l'urgence et la grande fragilité de nombreuses structures, la FCSF va rester attentive et mobilisée avec son réseau dans les semaines à venir pour que ces annonces, soumises en partie à plusieurs arbitrages et votes, soient rapidement traduites en actes à la hauteur des enjeux pour les centres sociaux comme pour la société.

Notre Fédération est aussi pleinement solidaire et impliquée dans le cadre des mobilisations plus larges autour des métiers du social comme du champ de l'éducation populaire.

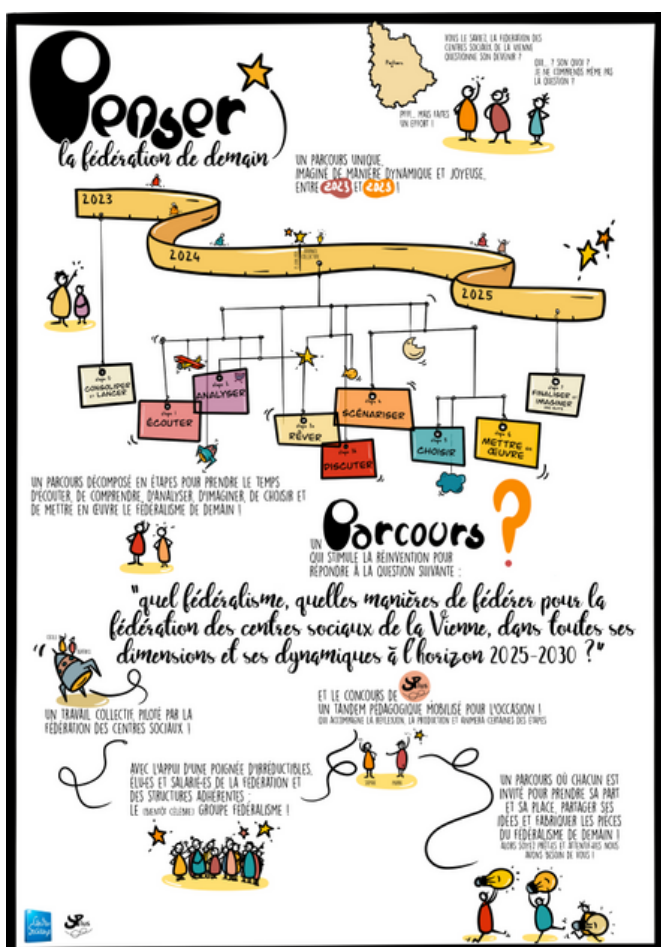
Notre Fédération est aussi pleinement solidaire et impliquée dans le cadre des mobilisations plus larges autour des métiers du social comme du champ de l'éducation populaire.



Le groupe fédéralisme  
est constitué de 21 personnes  
10 administrateur(trice)s  
11 salarié(e)s  
issus de 10 centres sociaux.

## Penser le Fédéralisme de demain : une démarche collective

La Fédération des Centres sociaux de la Vienne a souhaité initiée une démarche qui vise à repenser notre Fédération pour les années 2025/2030. Elle a soutenu des démarches de développement sur des territoires non pourvus et a accueilli régulièrement de nouveaux adhérents, depuis 2017 (+7)



Divers éléments de contexte ont amené les administrateurs et administratrices à la mise en œuvre de cette réflexion fédérale :

- Le lien régulier entre la Fédération et ses adhérents est à repenser, pour mieux agir collectivement sur des enjeux communs. Il faut repenser le « aller vers nos adhérents », pour qu'ils contribuent plus au collectif.
- Le contexte incertain demande à travailler des ambitions prospectives adaptées aux enjeux prioritaires pour les adhérents travailler des ambitions prospectives adaptées aux enjeux prioritaires pour les adhérents
- Départ du délégué fédéral prévu en juillet 2025, après une vingtaine d'années dans ce poste invite à repenser l'organisation.
- La Fédération des Centres Sociaux de France redéfinit en 2023 ses objectifs pour les dix années à venir. Notre Fédération départementale est impliquée dans ce renouvellement et s'appuiera sur celui-ci pour prioriser localement son projet départemental.
- La Fédération développe aussi son projet en cohérence avec l'échelon régional (URNACS) auquel elle contribue fortement.

Un premier cercle de contributeur(trice)s bénévoles et salarié(e)s mandaté(e)s par le Conseil d'Administration en a défini les enjeux :

- Retrouver un élan collectif
- Rassembler davantage
- Créer une dynamique plus forte
- Permettre l'appropriation du réseau par tous les adhérents
- Développer le positionnement politique

### Le suivi et l'animation de la démarche

La démarche en début 2024 est pensée par le groupe "fédéralisme" mandaté par le CA fédéral. Deux intervenant(e)s accompagnent la démarche. Le pilotage est organisé autour du binôme de la Présidente : **Béatrice Fuster-Kleiss** et **Cécile Martineau**, déléguée adjointe.

L'ensemble de la démarche doit permettre de réinventer notre fédéralisme, notre façon de fédérer dans toutes ses dimensions et dynamiques avec une vision prospective.

La méthode, propose un long travail d'écoute et d'analyse puis une large mobilisation en 2024.

**Dès à présent notez dans votre agenda la journée du samedi 15 juin 2024 nous vous invitons à rêver notre Fédération de demain ! Ce sera aussi un moment de rencontre et de fête !**

En plus de la phase d'écoute c'est le moment pour que chaque acteur(trice) du réseau ait l'occasion de s'impliquer, de s'exprimer.



# BUDGETS

Sur les exercices de 2014 et 2019, la Fédération a affecté 75 000€ au projet associatif (50 000€ et 25 000€) dans le but de soutenir les projets nouveaux portés en externe par nos adhérents ou en direct par la Fédération.

## Structuration des produits de la Fédération en 2023 :

Cotisation des CSX et EVS :	36%
Subventions d'exploitation :	47%, dont CAF 17%
Facturation URNACS :	12%
Produits d'exploitation :	3%

## Évolution du fonds de roulement sur les 5 dernières années

	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Résultats</b>	+25 125€	-11 785€	-4 200€	-38 533 €	3 792 €
<b>Produits</b>	503 300€	451 000€	530 000€	437 380€	483 122 €
<b>Dot amort</b>	7 350€	6 600€	13 227 €	19 825 €	27 059 €
<b>FDS roulement</b>	148 jours	131 jours	118 jours	104 jours	111 jours



# BILAN 2023

En K€	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Immobilisations incorporelles			0
Immobilisations corporelles	20	23	-3
Immobilisations financières	1	1	0
Stocks et en-cours			0
Créances clients & rattachés	61	71	-10
Autres créances	15	20	-5
Liquidités et VMP	179	106	73
Comptes de régularisation actifs	6	4	2
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>282</b>	<b>225</b>	<b>57</b>

Fonds propres	138	134	4
Fonds reportés et dédiés	17	5	12
Provisions	29	26	3
Dettes financières			0
Dettes fournisseurs & rattachés	51	12	39
Dettes des legs sur donations			0
Dettes fiscales et sociales	47	44	3
Autres dettes	0	4	-4
Comptes de régularisation passifs			0
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>282</b>	<b>225</b>	<b>57</b>



# PRODUITS 2022-2023

PRODUITS	2023	2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITAT.</b>	<b>24 617,80 €</b>	<b>22 095,48 €</b>
Divers produits services rendu	20 517,80 €	22 095,48 €
Autres produits activités annexes	4 100,00 €	/
<b>SUBVENTION EXPLOITAT.</b>	<b>238 522,85 €</b>	<b>203 981,03 €</b>
Postes FONJEP	5 331,00 €	7 107,00 €
FDVA ETAT	3 750,00 €	4 500,00 €
DRJSCS BOP 177	6 202,00 €	6 202,00 €
CGET Laïcité	/	6 000,00 €
ASP Service civique	7 963,33 €	4 016,66 €
Subv. avec conv. Département	7 500,00 €	7 500,00 €
Subv. sans conv. Ville Poitiers	14 000,00 €	14 000,00 €
Subv. De base CAF	59 000,00 €	61 000,00 €
Subv. Sénacs CAF	3 500,00 €	4 500,00 €
Subv. DAV CAF	6 000,00 €	5 000,00 €
Subv. CAF Projet familles	6 000,00 €	/
Subv; CAF Réseau Jeunes	/	6 000,00 €
Subv avec conv. MSA	5 150,00 €	5 150,00 €
FCSF CGET jeunes	10 000,00 €	10 000,00 €
FCSF Ingénierie	2 000,00 €	/
DDCS CPO Jeunes	/	3 000,00 €
DDCS CPO ALSH	/	3 000,00 €
DRAJES réseau jeunes	5 000,00 €	4 000,00 €
Erasmus	35 705,60 €	/
UR CSX Aquitaine Service Civique	7 293,40 €	4 945,00 €
UR CSX Communication	8 053,50 €	7 396,20 €
UR CSX Aquitaine Jeunes	1 527,20 €	1 532,34 €
UR CSX Aquitaine Interventions	6 052,12 €	/
URNACS Poste	38 494,70 €	35 131,83 €
URNACS Rebond	/	4 000,00 €
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>199 333,98 €</b>	<b>192 229,86 €</b>
Opérat. faite en commun SJ	41 074,36 €	36 717,72 €
Cotisations des centres	158 259,62 €	155 512,14 €
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 700,83 €</b>	<b>856,33 €</b>
Produits des intérêts	1 700,83 €	856,33 €
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 917,89 €</b>	<b>5 976,71 €</b>
Produits exceptls/exer antér	1 917,89 €	5 976,71 €
<b>TRANSFERTS DE CHARGES</b>	<b>17 028,95 €</b>	<b>12 239,81 €</b>
Transfert de charges FOSFORA	8 500,00 €	7 500,00 €
Fonds Dédiés Réseau jeunes	5 500,00 €	2 500,00 €
Formation personnel	3 028,95 €	2 239,81 €
<b>Total Produits</b>	<b>483 122,30 €</b>	<b>437 379,22 €</b>
<b>Déficit</b>		<b>38 533,13 €</b>
<b>Total Produits</b>	<b>483 122,30 €</b>	<b>475 912,35 €</b>

# CHARGES 2022-2023

CHARGES	2023	2022
<b>ACHATS</b>	<b>6 219,97 €</b>	<b>9 289,29 €</b>
Achats de marchandises	398,82 €	155,28 €
EDF/GDF	515,73 €	1 681,46 €
Carburant	2 025,02 €	2 280,33 €
Prdts d'entretien	190,99 €	108,98 €
Petit équipement, outillage	400,62 €	856,37 €
Fournitures de bureau	423,08 €	61,55 €
Fournitures photocopieur	1 238,52 €	982,10 €
Fournitures informatique	863,50 €	2 838,99 €
Alimentation et boisson	163,69 €	324,23 €
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>34 840,55 €</b>	<b>35 974,90 €</b>
Sous-traitance	1 583,22 €	6 559,00 €
Locati. immob. et charges loc	19 786,86 €	14 043,77 €
Location photocopieur	2 304,00 €	2 304,00 €
Entretien, Réparations	1 689,52 €	2 576,48 €
Assist. Techn. Inform. et Tel.	4 846,82 €	4 459,49 €
Assurance	3 577,94 €	3 449,26 €
Documentation générale	795,12 €	1 535,00 €
Formations des bénévoles	257,07 €	1 047,90 €
<b>AUTRES SERVICES EXT.</b>	<b>113 913,65 €</b>	<b>115 200,17 €</b>
Indemnité service civique	8 078,37 €	3 920,67 €
Honoraires	4 900,00 €	4 165,98 €
Honoraires externes	14 279,59 €	11 538,14 €
Publicité, Publications	572,98 €	4 538,92 €
Déplacement du person.	2 287,17 €	3 960,54 €
Mission et études	4 995,32 €	6 661,08 €
Déplacement bénévoles	394,88 €	1 205,88 €
Frais postaux	154,01 €	68,81 €
Frais télécom. et télécopie	3 667,51 €	3 820,51 €
Frais service bancaire	267,45 €	147,48 €
Cotisations	41 702,03 €	41 193,50 €
Frais AG FCSV, Div. Manif	22 520,51 €	27 499,60 €
Frais traitement tickets restau	2 155,28 €	3 496,51 €
Frais AG FCSF	3 962,92 €	289,30 €
Formation du personnel	3 975,63 €	2 693,25 €
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>3 968,00 €</b>	<b>3 242,57 €</b>
Habitat formation	3 968,00 €	3 242,57 €
<b>CHARGES PERSONNEL</b>	<b>233 853,55 €</b>	<b>251 927,87 €</b>
Salaires Bruts	167 116,64 €	177 056,98 €
Congés payés	1 156,00 €	4 860,00 €
Charges congés payés	1 920,00 €	1 782,00 €
Mutuelle	2 606,35 €	1 281,66 €
Charges sociales	61 054,56 €	66 947,23 €
<b>AUTRES CHARGES GE</b>	<b>50 977,18 €</b>	<b>37 536,72 €</b>
Pertes sur créances	9 221,98 €	/
Opérations faites en commun	41 755,20 €	37 536,72 €
<b>CHARGES EXCEPTION.</b>	<b>8 498,15 €</b>	<b>2 916,22 €</b>
Charges opération gestion	4 590,50 €	/
Eléments actifs cédés	/	721,92 €
Pertes sur exercices ant.	3 907,65 €	2 194,30 €

AMORTISSEMENTS	27 058,92 €	19 824,61 €
Matériel roulant	4 575,75 €	4 575,75 €
Matériel handicap	201,22 €	201,22 €
Aménagement locaux	897,35 €	1 094,52 €
Matériel de Bureau+Mob	797,24 €	791,94 €
Matériel informatique	1 069,76 €	1 478,18 €
Provision retraite	2 409,00 €	6 183,00 €
Fonds dédiés	17 108,60 €	5 500,00 €
<b>Total Charges</b>	<b>479 329,97 €</b>	<b>475 912,35 €</b>
<b>Excédent</b>	<b>3 792,33 €</b>	
<b>Total Charges</b>	<b>483 122,30 €</b>	<b>475 912,35 €</b>

# BUDGET PREVISIONNEL 2024

ACHATS	9 100,00 €	PDTS D'EXPLOITATION	8 300,00 €
Achat de marchandises	900,00 €	Divers prdts services rendus	3 800,00 €
EDF	1 000,00 €	Autres prodts activités annex	4 500,00 €
Carburant	3 000,00 €	<b>SUBV. D'EXPLOITATION</b>	<b>332 044,00 €</b>
Produits d'entretien	1 000,00 €	Postes FONJEP	15 500,00 €
Petit équipement, outil.	150,00 €	FDVA ETAT	1 500,00 €
Fournitures de bureau	300,00 €	FDVA 2 Parcours des administrateurs	5 000,00 €
Fournitures photocopieur	1 100,00 €	DRJSCS BOP 177	6 200,00 €
Fournitures informatique	1 500,00 €	Eramus jeunesse	29 755,00 €
Alimentation et boisson	150,00 €	ASP Service civique	4 500,00 €
<b>SERV. EXTERIEURS</b>	<b>37 031,00 €</b>	Subv. avec conv. Département	8 000,00 €
Sous-traitance générale	1 650,00 €	Subv. sans conv. Ville Poitiers	14 000,00 €
Location immob. et ch.	19 576,00 €	Subv. De base CAF	59 000,00 €
Location photocopieur	2 305,00 €	Subv. Sénacs CAF	4 500,00 €
Entretien, Réparation	1 500,00 €	Subv. Passeur du Net	23 000,00 €
Assist. Techn. Infor. et Tel.	6 000,00 €	Subv. Parentalité	6 000,00 €
Assurance	3 600,00 €	Subv avec conv. MSA	5 150,00 €
Documentation générale	900,00 €	DDCS CPO Jeunes	3 000,00 €
Formation des bénévoles	1 500,00 €	DDCS CPO ALSH	3 000,00 €
<b>AUTRES SERV. EXT.</b>	<b>151 479,00 €</b>	FCSF Fosfora ingénierie	4 000,00 €
Indemnité service civique	4 000,00 €	FCSF Fédéralisme	15 000,00 €
Honoraires	7 000,00 €	Aide apprenti	6 000,00 €
Honoraires externes	36 629,00 €	Erasmus jeunesse	57 839,00 €
Publicité, Publications	3 500,00 €		
Déplacement du person.	2 500,00 €	UR CSX Aquitaine Service Civique	3 600,00 €
Mission et études	11 000,00 €	UR CSX Communication	7 400,00 €
Déplacement bénévoles	1 300,00 €	UR CSX Aquitaine Interventions	2 500,00 €
Frais postaux	100,00 €	URNACS Poste Denis	36 500,00 €
Frais télécom. et télécopie	4 000,00 €	URNACS Locaux	11 100,00 €
Frais service bancaire	200,00 €		
Cotisations	42 000,00 €	<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>196 500,00 €</b>
Frais AG FCSV, Div. Manif	30 450,00 €	Opérat. faite en commun SJ	41 500,00 €
<b>Frais traitement tickets restau</b>	<b>1 800,00 €</b>	Cotisations des centres	155 000,00 €
Frais AG FCSF	4 000,00 €	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 000,00 €</b>
Formation du personnel	3 000,00 €	Produits des intérêts	1 000,00 €
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>3 300,00 €</b>		
Habitat-Formation	3 300,00 €	<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>10 500,00 €</b>
<b>CHARG. PERSONNEL</b>	<b>299 170,00 €</b>	Fosfora	7 500,00 €
Salaires Bruts	193 500,00 €	Formation du personnel	3 000,00 €
<b>Apprentis</b>	<b>15 000,00 €</b>		
Congés payés + charges	6 700,00 €		
Mutuelle	2 700,00 €		
Charges Sociales Employ.	81 270,00 €		
<b>AUTRES CHARGES GEST</b>	<b>42 000,00 €</b>		
Opérations faites en com.	42 000,00 €		
<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>6 264,00 €</b>		
Matériel Roulant	4 576,00 €		
Matériel handicap	113,00 €		
Aménagement locaux	435,00 €		
Mobilier de Bureau	846,00 €		
Matériel informatique	294,00 €		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>548 344,00 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>548 344,00 €</b>

# Liste des CSC et des EVS mise à jour le 04/04/2024

## CENTRES SOCIOCULTURELS DES 3 CITÉS

CENTRE SOCIAL ST-CYPRIEN  
Place de France - 86000 POITIERS  
Tél : 05 49 42 12 60

CENTRE SOCIAL CLOS GAULTIER  
1 place Léon Jouhaux - 86000 POITIERS  
Tél : 05 49 01 29 97

[accueil@3cites-csc86.org](mailto:accueil@3cites-csc86.org)

[www.3cites-csc86.org](http://www.3cites-csc86.org)

Présidence : Patrick SAILLIER  
Direction : Vincent DIVOUX



## ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR L'ACCUEIL ET LA PROMOTION DES GENS DU VOYAGE

255 route de Bonnes  
86000 POITIERS  
Tél : 05 49 01 09 60

[accueil@adagvy-csc86.org](mailto:accueil@adagvy-csc86.org)  
<https://adagvy86.centres-sociaux.fr/>

Présidence : Isabelle TANCHE  
Direction : Anne CHEVRIER et Florence COSTA



## CENTRE SOCIOCULTUREL POITIERS OUEST LA BLAISERIE

Rue des Frères Montgolfier  
86000 POITIERS  
Tél : 05 49 58 05 52

[accueil@lablaiserie.org](mailto:accueil@lablaiserie.org)  
[www.lablaiserie.org](http://www.lablaiserie.org)

Présidence : Céline GUIGNARD  
Direction : Gwenaél CAILLAUD



## CENTRE SOCIOCULTUREL LA CASE

4 rue du Stade  
86190 VOUILLE  
Tél : 05 49 51 49 92

[accueil@lacase-csc86.org](mailto:accueil@lacase-csc86.org)  
<https://lacase.centres-sociaux.fr/>

Présidence : Faiz AGANAYE  
Direction : Matthieu BROSSARD



## CENTRE D'ANIMATION DE POITIERS SUD

28 rue Jeunesse  
86000 POITIERS  
Tél : 05 49 62 97 47

[accueil@cap-sud-poitiers.com](mailto:accueil@cap-sud-poitiers.com)  
<https://www.cap-sud-poitiers.com/>

Présidence : Gilles COINTEPAS  
Direction : Claude BARRAULT



## CENTRE D'ANIMATION DES COURONNERIES

37 rue Pierre de Coubertin  
86000 POITIERS  
Tél : 05 49 44 12 48

[contact@animation-couronneries.fr](mailto:contact@animation-couronneries.fr)  
<https://www.animation.couronneries.fr/>

Présidence : Sylvain GIRAUD  
Direction : Antoine BONNEAU



## CENTRE SOCIOCULTUREL LA COMBERIE

10 rue de la Comberie  
86440 MIGNÉ-AUXANCES  
Tél : 05 49 51 76 22

[accueil@migne-csc86.org](mailto:accueil@migne-csc86.org)  
<https://lacomberie.centres-sociaux.fr/>

Présidence : Alexandra FIGIEL  
Direction : Nathalie ALLONNEAU



## MAISON DE LA GIBAUDERIE

111 rue de la Gibauderie  
86000 POITIERS  
Tél : 05 49 47 83 57

[accueil@maison-gibauderie.fr](mailto:accueil@maison-gibauderie.fr)  
<https://maison-gibauderie.fr/>

Présidence : Sophie JEUSSEAUME  
Direction : Aurélien LAUTARD



## CENTRE SOCIOCULTUREL MAISON DES TROIS QUARTIERS

23-25 rue du Général Sarraill  
86000 POITIERS  
Tél : 05 49 62 97 47

[accueil@m3q-csc86.org](mailto:accueil@m3q-csc86.org)  
<https://m3q.centres-sociaux.fr/>

Présidence : Christophe PARENT  
Direction : Adam MONNI



## CENTRE SOCIOCULTUREL MAISON DES PROJETS

48 avenue de la Liberté  
86180 BUXEROLLES  
Tél : 05 49 01 05 89

[accueil@maisondesprojets-csc86.org](mailto:accueil@maisondesprojets-csc86.org)  
<https://mdpboxerolles.centres-sociaux.fr/>

Présidence : Geneviève PARADOT DECONDE  
Direction : Anthony LEVRAUD



## MAISON POUR TOUS CHÂTEAUNEUF

10 rue du Nouveau Brunswick  
86100 CHÂTELLERAULT  
Tél : 05 49 20 00 13

[accueil@mtp-csc86.org](mailto:accueil@mtp-csc86.org)  
<https://mtpchatterault.centres-sociaux.fr/>

Présidence : Fernando DOMINGO  
Direction : Emilie BONVALET



## MAISON POUR TOUS DU PAYS MELUSIN

12 rue des Sinsôts  
86480 ROUILLE  
Tél : 07 82 93 83 67

[accueil@mptmelusin-csc86.org](mailto:accueil@mptmelusin-csc86.org)  
<https://mptmelusine.fr/>

Présidence : Jérôme MEMETEAU  
Co-Présidence : Aurore PENIN et Louis MOMON  
Direction : Murielle MARTINAT



## CENTRE SOCIAL D'ANIMATION MILLE BULLES

1 rue de Bellabre  
86160 ST MAURICE LA CLOUERE  
Tél : 05 49 18 91 94

[millebullesdirection@orange.fr](mailto:millebullesdirection@orange.fr)  
<https://www.associationmillebulles.com>

Présidence : Marie-France PERRON  
Direction : Mary FRAUDEAU



## CENTRE SOCIOCULTUREL LES MINIMES

19 rue des Minimes  
86100 CHÂTELLERAULT  
Tél : 05 49 02 18 50

[accueil@minimes-csc86.org](mailto:accueil@minimes-csc86.org)  
<https://lesminimes.centres-sociaux.fr/>

Présidence : Gaëlle BEN DJILALI  
Direction : Charline COUVIDAT



## LE LOCAL

16 rue Saint-Pierre le Puellier  
86000 POITIERS  
Tél : 05 49 62 84 83

[lelocal@lelocal.asso.fr](mailto:lelocal@lelocal.asso.fr)  
<https://www.lelocal.asso.fr/>

Présidence : Béatrice FUSTER-KLEISS  
Direction : Thierry NELET



## CENTRE SOCIOCULTUREL DU TOIT DU MONDE

31 rue des Trois Rois  
86000 POITIERS  
Tél : 05 49 41 13 40

[accueil@toitdumonde-csc86.org](mailto:accueil@toitdumonde-csc86.org)  
<https://toitdumonde-csc86.org/>

Présidence : Dominique ROYOUX  
Direction : Nicolas CHASSAING



## MAISON DE QUARTIER SAINT ÉLOI VIVRE ENSEMBLE

11 boulevard Saint-Just  
86000 POITIERS  
Tél : 05 49 00 87 28

[accueil@sainteloi-csc86.org](mailto:accueil@sainteloi-csc86.org)  
<https://seve86.centres-sociaux.fr/>

Présidence : Martial ROYON  
Direction : Laurent NINH



## CENTRE SOCIOCULTUREL LA POUSSÉ

5 rue de l'Industrie  
86110 MIREBEAU  
Tél : 05 49 98 02 89

[accueil@lapousse-csc86.org](mailto:accueil@lapousse-csc86.org)

Présidence : Nathalie GERMAIN  
Direction : Edouard PEIGNON



## ACLE

9 rue du Lion d'Or  
86200 LOUDUN  
Tél : 05 49 98 71 14

[acle86@yahoo.fr](mailto:acle86@yahoo.fr)

Présidence : Béatrice GIRARD  
Coordination : Florence OLLIVIER

## LA BARQUE

23 rue de la Jaulnerie  
86530 NAINTRÉ  
Tél : 05 49 90 07 87

[labarque@labarque-naintre.org](mailto:labarque@labarque-naintre.org)  
<https://www.labarque-naintre.org/>

Présidence : Rosy MARCEAU



## CENTRE FAMILIAL

83 rue des Couronneries  
86000 POITIERS  
Tél : 05 49 47 60 41

[centrefamilial@orange.fr](mailto:centrefamilial@orange.fr)  
<https://centrefamilial86.centres-sociaux.fr/>

Direction : Alberto BALAGUER



## CICERONE

45 avenue Maurice Bailly  
86400 CIVRAY  
Tél : 05 49 87 91 43

[accueil@association-cicrone.fr](mailto:accueil@association-cicrone.fr)  
<https://cicrone.centres-sociaux.fr/>

Co-Présidence : Bernadette MALLERET  
et Jean-François CASTEL  
Direction : Marielle KHEMACHE



## L'ÉVEIL

10 rue Fief des hausses  
86000 POITIERS  
Tél : 05 49 45 91 58

[accueil@l-veille.fr](mailto:accueil@l-veille.fr)  
<https://leveil.centres-sociaux.fr/>

Présidence : Bernard GUILLOTEAU  
Direction : Patrice JOUANEU



## POURQUOI PAS LA RUCHE

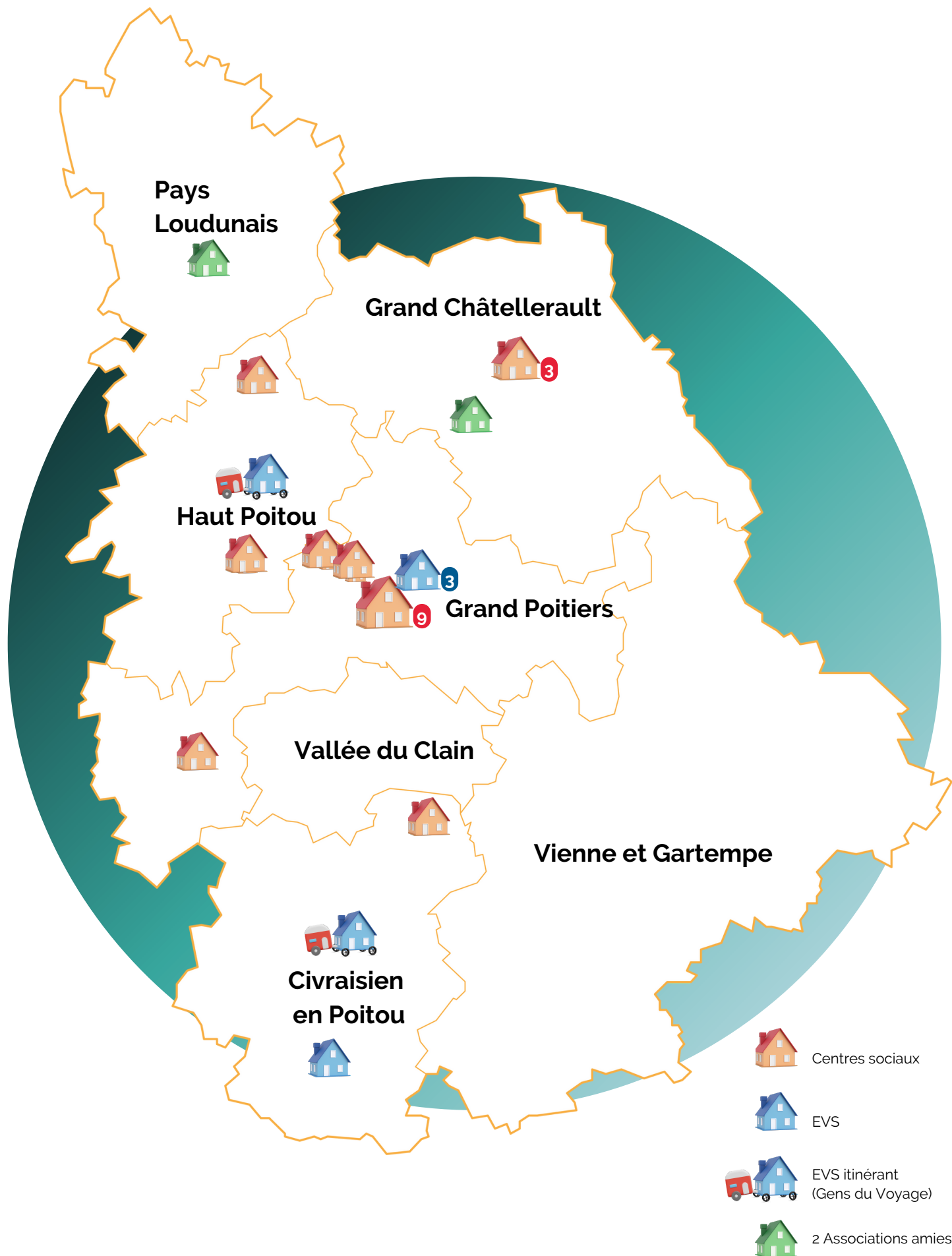
3 rue des Gravières  
86000 POITIERS  
Tél : 05 49 01 16 04

[accueil@pourquoi-pas.org](mailto:accueil@pourquoi-pas.org)  
<https://www.pourquoi-pas-laruche.org/>

Présidence : Olivier JEAN-CLAUDE  
Direction : Christian MICHOT



# Carte des CSC et des EVS



# Nos partenaires

---









FÉDÉRATION  

---

de la Vienne

